médecine de Galata-Sér il et ceux de l'école militaire étant terminés, on annonce que le Sultan doit se rendre à ces deux écoles dans le courant de la semaine prochaine.

— Dans notre feuille du 21 juin, nous avons annoncé que, depuis son retour du pèlerinage de la Mecque, Assaff Eddewlet, émir de la mer de Perse et père de Sâlar, chef de l'insurrection du Khoraçan, continuait à résider à Bagdad. Les dernières nouvelles de cette ville nous annoncent que Essaff Eddewlet venait de la quitter, et qu'il s'était dirigé vers le Khoraçan par Bender-Bouchir.

— Les soldats qui, après avoir fait leur temps de service, reçurent, il y a quelques jours, leur feuille de libération, ont reçu l'ordre de retourner sous les drapeaux.

— Avant-hier, dans la nuit, le bateau à vapeur français la *Vedette*, de station à Constantinople, est arrivée dans le port, de retour d'une excursion qu'il était allé faire dans la mer de Marmara, mercredi dernier. La *Vedette* est allée aussitôt reprendre son mouillage de Thérapia.

— Voici la composition de la flotte anglaise dans la Méditerranée :

« Vaisseaux : *Hibernia*, 104, portant le pavillon du vice-amiral sir William Parker ; *Queen*, 110 ; *Superb*, 80 ; *Temperaire*, 84 ; *Rodney*, 90 ; *Vanguard*, 80. — Frégates à vapeur : *Odin*, et paquebot à vapeur *Triton*. A Messine, la frégate *Thétis*, 36 ; à Palerme, les bateaux à vapeur *Hecate* et *bulldog*. — A Naples, la frégate à vapeur *Gladiator* et le sloop à vapeur *Pore-Epic*. — A Livourne, le vapeur *Sidon*. — Dans l'Adriatique, la frégate *Spartan*, la frégate à vapeur *Terrible* et le vapeur *Spitfire*. — A Corfou, le vapeur *Locust*. — Dans le Pirée, le vapeur *Météore*. — A Constantinople, le vapeur *Tartarus* et l'*Antelope*. — A Beyrouth, le brigantin *Buline*. — A Gibraltar, le vapeur *Polyphemus*. Dans l'Archipel, les navires de transport *Volage* et *Rescarch*. — En voyage : entre Malte et Marseille, le vapeur *Oberon* ; entre Malte et Alexandrie, le vapeur *Ardent* ; entre Malte et les Iles Ioniennes, le vapeur *Volcan* ; En tout, 6 vaisseaux, 2 frégates, 2 brigantins, 4 navires de transport, 3 frégates à vapeur, et 13 sloops à vapeur.

« Le vice-amiral sir W. Parker, qui commande cette flotte, a publié le 16 juin 1848, à bord de l'*Hibernia*, un ordre du jour, (ordine di guerra), dans lequel il prescrit les précautions les plus minutieuses, pour prévenir toute surprise de la part de tout bâtiment arrivant dans le port de la Valette. »

— Le 10 de ce mois est arrivé de Smyrne le bateau à vapeur de l'état le *Saoum-Bahri*, ayant à bord mille soldats.

— Le bateau à vapeur ottoman le *Taïf*, qui partit, mardi dernier, pour Varna, avec des troupes, est arrivé ici hier jeudi.

— Un bâtiment ottoman, après avoir déchargé sa cargaison, qui se composait de bois de charbage, se plaça hier en face de l'Arsenal de Constantinople, et fut mis ensuite sur un de ses flancs pour procéder au nettoyage de sa carène. Le câble qui le tenait dans cette position, s'étant cassé, le bâtiment coula à fond, et l'on travaille en ce moment à le remettre à flot.

— Hier, dans la journée, un sujet hellène et un musulman s'étant pris de querelle près du petit cimetière situé non loin de la porte de de Galata, ce dernier reçut dans la main un coup de couteau qui lui fit une large blessure. Aussitôt il se forma un assez grand attroupement devant la maison où la rixe s'était engagée, et un sujet hellène, occupant un atelier de meubles tenu par un Français, se réfugia aussitôt chez son maître, en fermant la porte de l'atelier. La police locale s'étant transportée sur les lieux pour s'emparer du sujet hellène, dût s'arrêter devant l'inviolabilité d'un établissement appartenant à un français. L'intervention de la chancellerie française, fut requise, et le sujet hellène, étant sorti de l'atelier où il s'était réfugié, fut saisi par la police locale.

— Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, un incendiaire a mis le feu dans une maison du quartier de Kara-Djennem. Fort heureusement que des voisins s'en aperçurent, par hasard, et aussitôt on put se rendre maître des flammes. L'incendiaire avait eu le temps de prendre la fuite.

— Voici les renseignements que nous avons recueillis sur les désordres de Tauris (Perse), dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

« Un domestique arménien du consulat de Russie, ayant entraîné une femme persane dans une maison d'une rue retirée, celle-ci vint à être connu de quelques personnes, et aussitôt un grand nombre de Persans se transportèrent vers cette maison. Bientôt ce rassemblement prit des proportions effrayantes, et toutes les maisons du quartier arménien ne tardèrent pas être entièrement démolies. Cette exaspération a duré pendant quatre jours, et l'on dit qu'un très grand nombre d'arméniens ont été massacrés. Tous les consuls s'étant barricadés, les consuls de Russie a livré le domestique, pour qu'il fût jugé par l'autorité locale.

M. Henri Vieuxtemps, Violon Solo de S. M. l'Empereur de Russie, se trouve, depuis quelques jours, à Constantinople. M. Vieuxtemps est une des gloires musicales de la Belgique ; il jouit d'une célébrité aussi grande que méritée ; il nous arrive couvert de lauriers des deux mondes où il compte de bien rares rivaux dans son art. On doit donc savoir gré à cet artiste éminent que, sur les prières d'adorateurs de son inimitable talent, il ait bien voulu consentir à nous offrir une de ces soirées où son archet sait si merveilleusement déployer l'indéfinissable puissance des plus magiques accords.

M. Vieuxtemps nous donne rendez-vous dans les salons de la mission de Russie, à Beyukdéré ; c'est dire qu'on sera très bonne compagnie. La distance, pour quelques uns, paraît un peu longue, il est vrai, mais qu'on se rassure : l'ennui du voyage sera largement compensé par les délices de mélodies qui n'ont pas encore frappé nos oreilles. D'ailleurs, s'ennuie-t-on jamais dans la balancelle qui vous conduit en amont ou en aval entre les deux rives enchanteresses du Bosphore ?

M. Vieuxtemps exécutera les morceaux suivants :

1° FANTAISIE-CAPRICE, composée et exécutée par H. Vieuxtemps.

2° LE TREMOLO, composé par Bériot.

3° DUO pour piano et violon sur des motifs de la SONNAMBULA, composé par Bénédict et Bériot.

4° FANTAISIE sur des thèmes de LA NORMA, composée et exécutée, sur la 4ᵉ corde, par H. Vieuxtemps.

5° SOUVENIR D'AMÉRIQUE, variations sur l'air National *Yankee Doodle*, composées et exécutées par H. Vieuxtemps.

On se réunira, dimanche prochain, à 4 heures après-midi, dans les salons de la Mission de Russie, à Buyukdéré.

On trouvera des Billets à Péra, chez M. Blondel, Hôtel de France, et à Buyukdéré, chez le concierge de la Mission de Russie.

PRIX : 50 PIASTRES.

M. Vieuxtemps a été appelé à l'honneur de se faire entendre aujourd'hui même par le Sultan.

NOUVELLES D'EUROPE.

UNE INSURRECTION A PARIS.

Une insurrection des plus sanglantes a éclaté à Paris, le 23 juin : elle a duré 4 jours. Voici à quelle occasion :

La commission du pouvoir exécutif avait donné des ordres pour que les enrôlemens commençassent dans les ateliers nationaux. Une décision récente avait prescrit que les ouvriers de six-sept à vingt-ans devraient contracter les engagemens dans l'armée, ou que, sur leur refus, ils ne seraient plus reçus dans les ateliers qui les avaient entretenus jusqu'à ce jour.

On savait depuis le 22 que des ouvriers de ces ateliers se proposaient de protester par une manifestation contre les dispositions prises à leur égard par le gouvernement. Un premier convoi d'ouvriers, dirigé vers les départemens du Centre, avait opposé un refus énergique à l'ordre de départ qu'il avait reçu.

Des agitateurs avaient fait circuler le bruit que ces ouvriers étaient envoyés dans des localités où la maladie les décimerait promptement, et que, une fois éloignés de Paris, ils ne recevraient pas le salaire qui leur aurait été promis.

Ces bruits semés à dessein et l'accueil peu favorable qu'un membre de la commission exécutive avait fait le 22 au Luxembourg à leurs délégués, excitèrent parmi les ouvriers des ateliers nationaux un mécontentement qui se traduisit le 23 par une insurrection. Il paraît, en effet, qu'un grand nombre de ces ouvriers prirent part aux troubles de la journée. Le drapeau des ateliers nationaux, planté sur la barricade de la porte Saint-Denis fut pris, et porté à l'Assemblée nationale.

Voici quelques détails sur la journée du 23 :

La première barricade fut construite en travers du boulevard, près de la porte St-Denis, qui, avec les maisons situées au coin des rues adjacentes, formait un système complet de défense. D'autres barricades, au nombre de neuf, furent successivement élevées dans la rue St-Denis, et dans les autres rues les plus rapprochées.

Le 3ᵉ bataillon de la 3ᵉ légion, qui le premier arriva sur ce point, attaqua sans hésiter les insurgés, et enleva la barricade; mais il ne put s'emparer des maisons d'où les insurgés faisaient un feu terrible sur la garde nationale.

Le général Lamoricière qui commandait les troupes réunies devant l'Assemblée, se mit en marche aussitôt, et, accompagné du chef de bataillon, M. Roger (du Nord), et d'un représentant, M. de Heeckeren, se rendit par les boulevards vers la porte St-Denis. Le général, avant de recourir à l'emploi de la force, chercha à faire entendre aux insurgés la voix de la raison ; mais on répondit à tous ses conseils par des coups de feu. Les troupes alors s'emparèrent successivement de toutes les maisons, où on arrêta plusieurs personnes. Il paraît qu'il se trouvait parmi elles quelques étrangers assez bien vêtus, dont l'un d'eux portait une blouse sous sa redingote, et était muni d'une assez forte somme d'argent et de cartouches.

Les représentans, arrivant au palais de l'Assemblée, se réunirent dans l'ancienne salle des séances, où le président leur donna connaissance des résolutions prises d'accord avec la commission exécutive.

La proclamation suivante avait été affichée dans Paris :

COMMISSION DU POUVOIR EXÉCUTIF.

Ordre du jour.

« Par ordre du président de l'Assemblée Nationale et de la commission du pouvoir exécutif :

« Le général Cavaignac, ministre de la guerre, prendra le commandement de toutes les troupes, garde nationale, garde mobile, armée.

« Unité de commandement.

« Obéissance.

« *Là sera la force comme là est le droit.*

« *Le président de l'assemblée Nationale.*

SENART.

« *Les membres du pouvoir exécutif.* »

L'Assemblée nationale s'était déclarée en permanence.

Les élèves de l'école polytecnique, avec l'état-major de l'école, vinrent, sur l'ordre de la commission exécutive, offrir leurs services à l'Assemblée.

En rendant compte de la fin de la séance de l'Assemblée nationale, le *Journal des Débats* s'exprime ainsi :

« Onze heures et demi du soir.

« M. Garnier-Pagès est monté à la tribune au milieu d'un profond silence. Il a annoncé d'abord que l'insurrection se concentrait dans le 11ᵉ arrondissement et dans le quartier Saint-Antoine. La commission exécutive, en permanence à l'Assemblée, a pris, dit-il, les mesures les plus énergiques pour terminer demain cette lutte lamentable. Elle a fait appel aux gardes nationales des départemens les plus rapprochés. Déjà la garde nationale de Versailles venait d'arriver, et se montrait animée du meilleur esprit. Les gardes nationales de la Seine-Inférieure, de la Somme, du Loiret, arrivent demain. M. Garnier-Pagès a annoncé avec émotion que M. Clément Thomas et M. le général Bedeau ont été blessés à la tête des troupes. Il a rendu un hommage éclatant au dévouement, au courage, à l'énergie de la garde nationale, de l'armée et de la garde mobile. Il a ajouté que deux représentans qui se sont rendus auprès de la garde nationale pour partager ses dangers, auraient été blessés. Je crains bien, a-t-il dit avec une profonde douleur, que M. Bixio ne puisse passer la nuit. M. Dornès a été aussi grièvement blessé.

« M. Garnier-Pagès a terminé en disant que la commission exécutive saurait mériter la confiance que l'Assemblée a mise dans son dévouement et dans son patriotisme. L'Assemblée a accueilli avec une faveur marquée les paroles de M. Garnier-Pagès. »

Dans la journée du 23, M. Pierre Bonaparte, fils de Lucien, a eu un cheval blessé par une balle, à côté de M. de Lamartine.

JOURNÉE DU 24.

Cette journée a été plus meurtrière que celle du 23 ; en voici le récit abrégé d'après les journaux de Paris :

« Le sang a coulé toute la journée dans Paris, il coule encore au moment où nous écrivons. Jamais insurrection ni révolution n'avait été aussi sanglante.

« La circulation est à peu près impossible dans Paris ; les détails précis nous manquent. Nous ne pouvons faire des événements qu'un récit rapide et incomplet.

« La lutte, suspendue hier soir, a recommencé ce matin au jour avec des nouvelles barricades et des munitions fabriquées pendant la nuit. Dès trois heures, le canon grondait dans le quartier Saint-Antoine, des décharges de mousqueterie se faisaient entendre dans le quartier Saint Jacques ; les cloches de Saint-Gervais et de Saint Séverin sonnaient l'alarme ; le rappel, la générale battaient dans les rues.

« Les coups de canon et les fusillades se sont fait entendre presque sans interruption pendant toute la matinée, dans le faubourg du Temple, aux environs de Saint-Gervais, dans la Cité, le faubourg Saint-Jaques et le quai Saint-Victor.

« Vers dix heures, un décret de l'Assemblée nationale a déclaré Paris en état de siége, et a concentré tous les pouvoirs exécutifs entre les mains du général Cavaignac.

« Le chef du pouvoir exécutif a commencé par accorder une heure de suspension d'armes aux insurgés, leur promettant de ne pas les inquiéter s'ils se retiraient. Les insurgés ont répondu immédiatement qu'ils ne se retireraient pas. Les troupes ont employé l'heure de suspension à se préparer à l'attaque. Au bout de l'heure, le combat a recommencé.

« La circulation laissée libre sur certains points a été des lors interrompue presque partout ; les boutiques se sont fermées, les rues et les boulevards sont devenus déserts.

« Les insurgés se sont, nous assure-t-on, rendus maîtres de 8 pièces de canon, et sont parvenus à se faire une citadelle de l'île Saint Louis. Un feu acharné s'est engagé dans les rues de la Cité, et a duré la plus grande partie de la journée. On tirait de toutes fenêtres. La troupe était exaspérée.

« La fusillade s'est engagée non moins vive dans la rue du Temple, la rue Saint-Nicolas. Vers deux heures, un représentant du peuple a dit à l'Assemblée avoir rencontré en passant sur le boulevard, une fusillade dans le faubourg Saint-Denis. En effet, un des centres de l'insurrection, ce soir, était le clos Saint-Lazare et la gare du chemin de fer du Nord.

« Un moment après, l'Assemblée a appris que le Panthéon avait été repris par la garde mobile et la troupe après un long engagement. Les barricades formidables de la place Maubert ont été aussi enlevées dans l'après-midi. A cinq heures, les décharges d'artillerie devenaient plus rares, les insurgés étaient barricadés dans l'église Saint-Merry et les environs et dans le faubourg Saint-Antoine, contre lequel on n'avait pas encore tenté l'attaque. On craignait aussi un soulèvement dans la rue de Sèvres, où toute la journée on avait commencé des barricades restées inachevées.

« Beaucoup de cadavres ont été jetés à la Seine ; les autres sont transportés dans les charrettes. On compte parmi les victimes un certain nombre de femmes.

« Quelques uns des insurgés se sont portés, dit-on, à des actes d'exaspération. Mais sur presque tous les points, les combattants étaient simplement tristes et résolus. Les insurgés qui élevaient hier les barricades de la Porte-Saint-Denis y faisaient asseoir leurs femmes et leurs enfants, en disant : Puisque nous ne pouvons plus les nourrir, mieux vaut mourir en combattant que de mourir de faim.

Aujourd'hui, ils étaient non moins tristes, mais plus exaspérés, plus résolus à mourir jusqu'au dernier, si l'on ne voulait pas faire droit à leurs réclamations, rassurer leurs inquiétudes. Les représentants du peuple qui ont pu communiquer avec eux ont été reçus avec sympathie. Ils se contentaient de leur demander du travail ou du plomb ! C'était hier le cri des insurgés, c'est leur cri aujourd'hui. Ce soir, à la fin de la séance de l'Assemblée nationale, M. Sénart a fait un résumé de la situation de Paris à dix heures du soir.

« Quelques quartiers ont été illuminés. »

Le 24, la proclamation suivante de l'Assemblée constituante a été adressée à la garde Nationale :

« Gardes nationaux,

« Vous avez donné hier, vous ne cessez de donner des preuves éclatantes de votre dévouement à la République.

« Il l'on a pu se demander un moment quelle est la cause de l'émeute qui ensanglante nos rues, et qui, tant de fois depuis huit jours, a changé de prétexte et de drapeau, aucun doute ne peut plus rester aujourd'hui, quand déjà l'incendie désole la cité, quand les formules du communisme et les exécrations du pillage se produisent audacieusement sur les barricades.

« Sans doute la faim, la misère, le manque de travail sont venus en aide de l'émeute ; mais s'il y a dans les insurgés beaucoup de malheureux qu'on égare, le crime de ceux qui les entraînent et le but qu'ils se proposent sont aujourd'hui à découvert.

« Ils ne demandent pas la République ! — Elle est proclamée.

« Le suffrage universel ! — Il a été pleinement admis et pratiqué.

« Que veulent-ils donc ? — On le sait maintenant. Ils veulent l'anarchie, l'incendie, le pillage !

« Gardes nationaux ! unissons-nous tous pour défendre et sauver notre admirable capitale !

« L'Assemblée nationale s'est déclarée en permanence ; elle a confié dans la main du brave général Cavaignac tous les pouvoirs nécessaires pour la défense de la République.

« De nombreux représentants revêtent leurs insignes pour aller se mêler dans vos rangs et combattre avec vous. L'Assemblée n'a reculé, elle ne reculera devant aucun effort pour remplir la grande mission qui lui a été confiée. Elle fera son devoir comme vous faites le vôtre.

« Gardes nationaux ! comptez sur elle comme elle compte sur vous.

« Vive la République !

« *Le Président de l'Assemblée nationale,*

SENARD.

« Paris, le 24 juin 1848, à midi. »

JOURNÉE DU 25.

Nous empruntons également aux journaux de Paris, le compte-rendu des faits de cette journée :

« L'action sanglante a recommencé aujourd'hui de bonne heure ; elle a abandonné la plupart des positions de la veille pour se porter aux extrémités de la ville.

« Sur la rive gauche, sauf quelques coups de fusil isolés, il n'y a pas eu de collision. Une morne consternation règne dans les quartiers ensanglantés par les engagements d'hier. Le quartier Saint-Jacques, les environs de la place Maubert sont encore loin d'être sans danger pour les gardes nationaux et les soldats isolés.

« La tour Saint-Jacques, qui était ce matin encore occupée par les insurgés, a été reprise par les troupes.

« Une partie de l'île Saint-Louis était également restée au pouvoir des insurgés qui tiraient des fenêtres. Après quelques engagements, une longue trêve a eu lieu, et ce n'est que ce soir que l'extrémité de cette île a été prise.

« Dès la matin, les troupes ont attaqué les retranchemens des quartiers du Temple, Saint-Antoine et la Bastille. Il a fallu plusieurs heures pour occuper les premières barricades de la rue Saint-Antoine. C'est en enfilant les rues par le canon et en prenant les maisons à la sape qu'on est parvenu à forcer les obstacles. La l'insurrection s'était fortifiée depuis trois jours et disposait d'énormes ressources. Les petites rues comme les grandes étaient hérissées de barricades. Ce soir seulement, les troupes, après des fatigues sanglantes, ont pu surmonter les obstacles jusqu'à la place de la Bastille et reprendre également les mairies des 8ᵉ et 9ᵉ arrondissemens.

« L'insurrection occupait encore, avec d'importantes forces, les faubourgs qui conduisent à Charenton, les boulevards extérieurs des faubourgs Saint-Antoine et du Temple. La Chapelle Saint-Denis, la barrière Rochechouart, la barrière des Martyrs. Ces barrières étaient barricadées. Les murs d'octroi ont été crénelés par les ouvriers insurgés qui composent eux-mêmes la garde nationale et les fortifications extérieures. C'est particulièrement dans le clos Saint-Lazare et dans les bâtimens en construction de l'hôpital Louis-Philippe que les insurgés se sont concentrés et que des engagements sanglants ont eu lieu. Ce soir seulement, après plusieurs attaques sanglantes, le clos Saint-Lazare a été pris par la troupe.

« Le brave général Negrier a été tué dans une barricade près de la Bastille.

« Le général Carbonnel a été très grièvement blessé.

« Le général Duvivier a été également blessé. »

Les proclamations suivantes ont été affichées à Paris dans l'après-midi du 25 :

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Ouvriers,

« On vous trompe, on vous égare.

« Regardez quels sont les fauteurs de l'émeute.

« Hier, ils promenaient le drapeau des prétendants.

« Aujourd'hui, ils exploitent la question des ateliers nationaux, ils désaturent les actes et la pensée de l'Assemblée nationale.

« Jamais, quelque cruelle que soit la crise sociale, jamais personne dans l'Assemblée n'a pensé que cette crise doit se résoudre par le fer ou par la faim.

« Il ne s'agit point de vous enlever à vos familles, ni de vous priver des faibles ressources que vous trouviez dans une situation que vous étiez les premiers à déplorer.

« Il ne s'agit pas d'empirer votre sort, mais de le rendre meilleur dans le présent par des travaux dignes de vous, meilleur dans l'avenir par des institutions vraiment démocratiques et fraternelles.

« La pain est suffisant pour tous ; il est assuré pour tous et la constitution garantira à jamais l'existence à tous. Déposez donc vos armes ; ne donnez pas à notre chère France, à l'Europe jalouse et attentive le triste spectacle de ces luttes fratricides.

« C'est la honte, c'est le désespoir ; ce pourrait être la perte de la République.

« Le temps est toujours long pour ces souffrances qui attendent ; mais il est court quand il s'agit de fonder de grandes choses sur un terrain nouveau.

« Encore une fois, plus de discussions, plus de haine dans le cœur !

« Défiez vous de ceux qui exploitent ce qu'il y a de plus respectable parmi les hommes : la souffrance et le malheur.

« Rendez la voix de l'Assemblée nationale, comptez sur elle, car elle est le peuple tout entier, et elle ne comprend sa mission que pour l'intérêt du peuple.

Fermez l'oreille à d'odieuses calomnies ! De la paix, de l'ordre, et la République remplira sa noble devise ; elle s'attachera à réparer toutes les injustices du sort et de nos vieilles institutions.

« *Le président de l'Assemblée nationale,*

« SÉNARD. »

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF,

« Arrête :

« Les maires des divers arrondissemens de Paris devront procéder au désarmement de tout garde national qui, sans motif légitime, manque aux appels qui lui sont faits pour concourir à la défense de la République.

« Paris, le 25 mai 1848.

« E. CAVAIGNAC. »

« Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la patrie et contre la République, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes ; l'Assemblée nationale, la nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent : ce sont vos ennemis, les nôtres qui parlent ainsi ; on vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid ; venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir.

« Paris, le 25 juin 1848.

« *Le président de l'Assemblée nationale,*

« SÉNARD.

« *Le chef du pouvoir exécutif,*

« E. CAVAIGNAC. »

Les journaux de Paris ont reçu, le 25, du pouvoir exécutif, la communication suivante :

« Quelques journaux ont annoncé que M. Emile de Girardin avait été arrêté et que les scellés avaient été apposés sur les presses de son journal.

« Le fait est vrai ; mais il faut ajouter que dix autres journaux ont également cessé de paraître, et que leurs presses ont aussi été mises sous scellés.

« Ces journaux ainsi frappés, sans exception d'opinion, mais dont la rédaction était de nature à prolonger la lutte qui a ensanglanté la capitale, sont : *La Révolution, la Vraie-République, l'Organisation du Travail, l'Assemblée Nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la Canaille, le Lampion, la Liberté, le Père Duchêne et le Peuple.* »

Le jeune Martin (Hyacinthe), âgé de dix-huit ans, garde mobile du 13ᵉ bataillon, a enlevé, dans la journée du 25, au milieu d'une grêle de balles, un drapeau que les insurgés avaient planté sur une barricade de la rue Ménilmontant.

Le général Lamoricière a envoyée jeune homme, on peut dire cet enfant, à l'Assemblée nationale ; Martin a été ensuite présenté au général Cavaignac, qui l'a embrassé avec effusion, et arrachant de la boutonnière du colonel Charras la croix de la Légion-d'Honneur, l'a décoré de sa main en lui disant : TU L'AS BIEN GAGNÉE.

Martin s'est écrié : Oh ! comme mon père va être content. Il pleurait de joie, et ceux qui assistaient à cette scène touchante, avaient eux-mêmes les yeux baignés de larmes.

Dans la journée du 25, Mgr l'archevêque de Paris a quitté l'archevêché à cinq heures et demie, se rendant chez le général Cavaignac, pour lui demander s'il lui serait interdit d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de paix.

Le général a reçu le prélat avec les démonstrations d'une vive émotion, et lui a répondu qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner un conseil en de telles circonstances; qu'une telle démarche était certainement très périlleuse, mais qu'en tous cas lui-même ne pourrait qu'en être reconnaissant, et qu'il ne doutait pas que la population de Paris n'en fût aussi vivement émue.

M. l'archevêque a annoncé aussitôt que sa resolution était prise. Il est rentré rapidement à l'archevêché, a pris quelques dispositions personnelles, et vers huit heures, il se présentait au pied de la colonne de la Bastille.

Le journal qui raconte ce fait, poursuit ainsi :

« L'autorité militaire a fait cesser le feu. On a cueilli une branche d'arbre sur le boulevard, et cet insigne de paix a précédé seul le prélat et les deux ecclésiastiques qui sont montés ensemble sur la barricade où les insurgés avaient accueilli quelques instans avant un parlementaire annonçant la démarche de M. l'archevêque.

« Le vénérable pasteur leur avait adressé à peine quelques paroles pleines d'onction, lorsqu'un coup de feu est parti comme au hasard, sans qu'il soit possible de préciser de quel côté. Ce coup de feu a jeté aussitôt les insurgés dans une extrême agitation. Une décharge est partie de leurs rangs. La garde mobile y répondu avec énergie. La nature de la blessure laisse supposer que le coup, venu de haut en bas, aurait été tiré probablement d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, M. l'archevêque est tombé atteint d'une balle dans les reins, et a été relevé par les insurgés. Bientôt ils l'ont transporté dans leur quartier chez M. le curé des Quinze-Vingts. Il y a reçu les soins d'un des médecins des insurgés, et le lendemain matin, lorsque les négociations de trêve ont été entamées, on s'est hâté de déposer le prélat sur un brancard et de le ramener à l'archevêché.

« Le trajet de ce convoi presque funèbre a été l'objet de démonstrations dont aucun témoin ne pourra perdre le souvenir.

« D'heure en heure l'état du vénérable malade s'aggravait. Il avait reçu les derniers sacrements avant de quitter le faubourg Saint-Antoine, craignant de rendre le dernier soupir dans le trajet. Il avait eu gé, des le soir même, que son grand-vicaire et son ami, M. l'abbé Jaquemet, lui révélat la gravité de sa blessure, et aussitôt, sans aucune émotion de trouble ni de regret de la vie, il en offrait sans cesse le sacrifice à Dieu pour la France et pour son avenir. Aucun autre retour vers les liens de la terre ne s'est échappé de ses lèvres. Il est mort le 27, à 4 heures de l'après midi. »

JOURNÉE DU 26.

Ce jour là, la terrible et sanglante lutte était finie. Voici les détails de cette journée :

« Dans la nuit, les insurgés avaient fait de nouveaux efforts pour reconquérir les barricades de la place de la Bastille qui font face à la rue Saint-Antoine. L'artillerie de la garde nationale et de l'armée parée dans cette rue, avait dû tirer une grande partie de la nuit sur la place de la Bastille.

« Trois représentans du peuple, MM. Larabit, Druet, Gally et Cazalat, sont tombés dans la soirée d'hier au pouvoir des insurgés. Après avoir fait entendre à ces derniers des paroles de paix et de consolation, ces représentants les ont déterminés à envoyer des parlementaires à l'Assemblée nationale. A deux heures du matin, M. Larabit, laissant ses collègues pour otages et s'engageant sur l'honneur